



LYCÉE / APPRENTISSAGE / FORMATION CONTINUE
Nazareth

CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance



OBJECTIFS

- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités et apprentissages de la vie quotidienne
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels
- Obtenir une qualification reconnue par les écoles maternelles, les structures de la petite enfance, le Conseil Départemental (Agrément des assistants maternels)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Être titulaire soit d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC.
Avoir 18 ans avant le 31 décembre de l'année de l'examen.
Formation en 8 mois (octobre à mai) accessible aux assistant(e)s maternel(le)s.

DÉBOUCHÉS

Exercer un métier dans trois types de lieux d'accueil Petite Enfance :

- Les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) : crèches, halte-garderies...
- Les écoles maternelles,
- Le domicile privé (des parents ou de l'assistante maternelle, ou éventuellement une Maison d'Assistante Maternelles – MAM).

CONTENU DE LA FORMATION

Formation le samedi et pendant les vacances scolaires uniquement.

3 modules professionnels :

- EP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 – Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 – Exercer son activité en accueil individuel

Enseignements techniques et savoirs professionnels :

- Sciences médico-sociales et biologie
- Nutrition/alimentation, techniques de soin, d'hygiène et de prévention liées à l'enfant
- Techniques de préparation et service des repas
- Techniques d'entretien des locaux
- Techniques d'animation
- Prévention, santé et environnement
- Droit du travail
- Risques professionnels et éthiques.

Les candidats doivent effectuer 14 semaines de stage à temps complet soit 490h.

EXAMENS

Trois épreuves professionnelles :

Deux épreuves écrites : EP1 (1h) et EP2 (1h30)

Deux épreuves orales : EP1 (25min) et EP3 (2h)

